

Image not found or type unknown



Comptabilisation des achats liés à une revente

Par **Elodie Dupont**, le **05/08/2019** à **10:49**

Bonjour,

J'ai une société plutôt de prestation de services et il m'arrive d'avoir à acheter du matériel pour le refacturer au client (par exemple pour la pose d'un interphone, j'achète et je reviens l'interphone). Dois je le comptabiliser en petit matériel ? Où faut il un compte spécial étant donné que cela est lié à une revente ?

Et enfin, est ce obligatoire ?

Merci